



Question au Conseil communal

Sujet : Mise en place d'une "ressourcerie" dans les déchetteries de la commune de Belmont-Broye

Déposée par :
Thomas Clerc (GP)

Date de dépôt
08.04.2022

Dicastère
Service à la population (Lia Rosso)

(texte)

Chères et chers membres du conseil général, chères et chers membres du conseil communal,

Si comme moi vous vous rendez régulièrement dans une de nos déchetteries, je suis persuadé qu'il vous est déjà arrivé d'être choqué ou de secouer la tête en découvrant dans les bennes ce que d'autres ont jeté.

Des vélos pour enfants dont le seul défaut est d'avoir les pneus dégonflés, des trottinettes, des assiettes et des verres en parfait état, des meubles, ... Une quantité folle d'objets encore parfaitement utilisables sont jetés. Or, une fois dans la benne, ils seront très vraisemblablement détruits.

Quel effroyable gâchis !

Non seulement ce constat heurte profondément nos valeurs mais c'est aussi évidemment un problème écologique majeur. Une étude, réalisée par le bureau INFRAS et relayée notamment par La Liberté et par la RTS en date du 15 mars, a conclu que prolonger la durée de vie des objets contribue grandement à la protection de l'environnement, peut-être même plus que le recyclage.

Alors que pouvons-nous faire ? Ou plutôt que voulons-nous faire pour améliorer la situation à notre modeste niveau ?

Près de chez nous une initiative très encourageante est menée depuis plusieurs années. A la déchetterie de Cousset (commune voisine de Montagny), sur la droite en entrant sur le site, il est possible à tout un chacun de déposer, sur des étagères prévues à cet effet ou juste à côté, des objets encore utilisables dont on ne veut plus. Les autres usagers peuvent ainsi récupérer des livres, de la vaisselle, des meubles, des vélos et jouets pour enfants, des boîtes en métal, des Tupperware, etc.

Je me suis personnellement rendu sur place et j'y ai rencontré M. Christian Blanc, un employé de la commune et un des initiateurs de ce projet. Selon lui, cette « ressourcerie », comme il l'appelle, est un succès sur toute la ligne :

1) Elle est très appréciée des habitants ; les objets ne restent pas longtemps sans nouveau propriétaire. Si par hasard un objet légué devait rester trop

longtemps dans les étagères, il est remis à la boutique de seconde main « Le Galetas » à Payerne.

2) On pourrait craindre que ce dispositif n'occasionne un surcroît de travail et d'embêtements pour le personnel de la déchetterie. Selon M. Blanc, cela n'est pas du tout le cas à Montagny.

3) D'autre part, il n'est pas apparu non plus que les étagères servent de dépotoir pour des objets inutilisables que les gens auraient la flemme de jeter dans la bonne benne.

En fait, la ressourcerie fonctionne si bien que M. Blanc souhaiterait même la développer. Une piste d'amélioration selon lui serait de disposer d'une place abritée pour déposer ces objets, ce qui permettrait de protéger p.ex. les livres et les radios.

En fouillant sur internet et en posant la question autour de moi, il est apparu que des ressourceries existent un peu partout. Notamment dans des villes comme Montreux, Lausanne ou Yverdon, mais aussi dans des communes plus petites comme Granges-Paccot.

Bien entendu, la mise en place d'une ressourcerie suscite de nombreuses interrogations et il n'est pas toujours possible de reprendre tel quel un projet mené dans telle ou telle commune.

A Belmont-Broye, les horaires des déchetteries ont été étendus depuis la crise du covid, à la grande satisfaction des habitants. A certains moments de la semaine, il est ainsi possible de déposer certains types de déchets sans surveillance d'employés de commune, ce qu'il n'est pas le cas à Granges-Paccot ni à Montagny. Comment dès lors éviter le risque de dépôt sauvage (les gens utilisent les étagères de la ressourcerie à la place de la benne des encombrants) ? Ou comment éviter le risque de « razzia » (des personnes extérieures à la commune raflent systématiquement tout ce qui se trouve dans les étagères) ? On peut imaginer p.ex. un espace clos dans la déchetterie qui ne soit ouvert que durant les heures « surveillées ».

D'autres interrogations se posent encore sûrement et je n'ai pas la réponse à toutes. Mais les bonnes expériences menées ailleurs doivent nous encourager à suivre cette voie.

Par ailleurs, notre commune peut s'enorgueillir d'avoir reçu le label « Cité de l'énergie », lequel atteste, entre autres, d'une volonté de protéger le climat et l'environnement. Que cette belle reconnaissance soit un moteur pour porter d'autres projets allant dans le bon sens.

Par la présente intervention, je demande au Conseil Communal d'élaborer une « ressourcerie » du type de celle de Montagny et/ou tout autre projet incitant les citoyens gens à remettre leurs objets encore à état à autrui, ceci afin d'éviter l'immense gaspillage ayant lieu dans nos déchetteries.